

Érudition:

- Histoire de la musique
- Écriture

Professeur : Marie-Virginie DELORME-BRAVAY

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Le cours d'histoire de la musique propose une approche historique et esthétique de la musique occidentale. Il s'agit d'un cours qui présente les genres et les formes utilisés par les compositeurs des principales époques, des musiques anciennes à nos jours. Ce cours constitue un module du cursus de Formation Musicale. Durée : 1 an

A partir de quel âge?

Le cours est obligatoire pour les élèves de 3^e cycle en Formation musicale et facultatif pour tous les élèves à partir de la fin du 2^e cycle ; il est également accessible à tous les élèves adultes.

Evaluation

L'évaluation se déroule sous forme continue tout au long de l'année scolaire. Le module est validé par un contrôle terminal (questions et commentaires d'écoute avec ou sans partition).

ECRITURE

Les cours d'écriture s'adressent à tous les musiciens souhaitant s'initier aux techniques de composition historiques, s'ouvrir à la création et avoir des outils supplémentaires pour leur pratique musicale.

A partir de quel âge?

Dès la deuxième année du 2^e cycle (2C2) en toute discipline, et accessible pour tous les élèves adultes.

Niveau 1

Le travail au sein de ce niveau est exclusivement axé sur le répertoire des XVIe au XVIIIe siècle, tout en intégrant une ouverture sur les musiques traditionnelles (en particulier sur les répertoires provençaux qui présentent une richesse locale à exploiter). En effet, il est possible d'élaborer dans ces styles de véritables discours avec un nombre limité d'éléments techniques.

Niveau 2

Accessible aux élèves ayant suivi le niveau 1, ou ayant déjà suivi des cours d'écriture au préalable. Le niveau 2 consiste à approfondir les connaissances et compétences acquises au cours du niveau 1, avec un élargissement des champs esthétiques, notamment une ouverture sur les répertoires des XIXe et XXe siècle.

Evaluation

L'évaluation se déroule sous forme continue tout au long de l'année scolaire. Les modules sont validés par un contrôle terminal (mise en loge et travaux personnels de composition réalisés durant le cursus).



